

MARCHE CRÉATIF

Dimanche 7 octobre 2018

Stade Albert Batteux – BOISSY S/S ST YON (91)

organisé par l'association **CréàBoissy** représentée par Mme Pascale TITUS-CARMEL

Tel : 06 77 11 39 06 - Mail : creaboissy91@free.fr

ATTESTATION* pour un **PROFESSIONNEL** – Inscription au marché créatif
se déroulant à Boissy sous St Yon le 7 octobre 2018

Personne physique :

Je soussigné(e),

Nom..... Prénom.....

Né(e) le..... à département

Adresse.....

Ville..... Code postal.....

Tél..... Email

Titulaire de la pièce d'identité N°.....

Délivrée le par.....

N° RCS

N° immatriculation du véhicule

Produits vendus

Fait à le.....

Signature

Ci-joint, chèque de règlement de € à l'ordre de « **CréàBoissy** » pour plateau(x) de 1m65
..... plateau(x) de 3m30

Branchement électrique souhaité: oui non (entourer votre réponse)

Dossier à envoyer à : Christine TOULLEC
7 rue du Village
91790 BOISSY SOUS ST YON

*Cette attestation sera remise à l'association CréàBoissy qui la joindra au registre pour remise au Maire de Boissy s/s St Yon

MARCHE CRÉATIF

Organisé par



Dimanche 7 octobre 2018

Stade Albert Batteux – BOISSY S/S ST YON (91)

REGLEMENT

L'association **CréàBoissy** organise son 7^{ème} marché de Loisirs Créatifs le **dimanche 7 octobre 2018**.

Les exposants seront dans l'obligation d'accepter le présent règlement et de ce fait les exposants :

- s'engageront à vendre uniquement des objets de loisirs créatifs (scrapbooking, couture, bijoux, peinture, cartonnage...)
- s'engageront à pouvoir présenter leur pièce d'identité et un justificatif de domicile le jour de la manifestation.
- seront seuls responsables devant les autorités de la provenance des objets vendus,
- s'engageront à respecter leur emplacement désigné par **CréàBoissy**,
- s'installeront entre 8h et 10h à l'emplacement prévu,
- seront responsables des lieux qu'ils occuperont et s'engagent à **les laisser propres en partant**.

Les stands à vocation de publicité ou de démarchage seront interdits.

Tout objet mis en vente devra être correct et son prix affiché lisiblement.

Toute inscription au marché créatif sera définitive et non remboursable en cas de désistement (sauf cas de force majeure).

Les inscriptions se feront en nombre limité en fonction de leur ordre d'arrivée.

L'Association **CréàBoissy** se réserve le droit d'annuler la manifestation au dernier moment, dans ce cas, les règlements seront remboursés.

<u>Prix du plateau</u> (fourni):	Plateau de 1m65	Plateau de 3m30
pour les particuliers	10€	15€
pour les professionnels	20€	30€

Un branchement électrique pourra être proposé si nécessaire dans la limite des places disponibles.

Il vous sera proposé un stand de **restauration rapide**.

De 10h30 h à 17 h, des **ateliers de loisirs créatifs** et des **Make & Take** seront organisés (inscriptions sur place).

Le jour même, chaque exposant devra être en mesure de présenter :

- une pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois

Le dossier complet de chaque exposant comprenant :

- l'attestation ci-jointe dûment complétée
- le présent règlement signé
- 1 chèque libellé à l'ordre de **CréàBoissy**

est à envoyer **avant le 1^{er} octobre 2018** à l'adresse suivante :

Christine TOULLEC
7 rue du Village
91790 BOISSY S/S ST YON

Les dossiers incomplets et sans règlement ne seront pas pris en compte

Signature de l'exposant (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Tél : 06 77 11 39 06

Mail : creaboissy91@free.fr